

LE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS RECRUTE UN(E) RESPONSABLE DU SERVICE BIODIVERSITE

CONTEXTE

Un Parc naturel régional est un organisme de missions. Il est créé, ou reconduit, pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités : concevoir et développer des activités économiques et un modèle social durable tout en préservant les patrimoines naturels, culturels et paysagers, les richesses et savoir-faire locaux.

Le Parc naturel régional du Vercors est situé à la transition entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud, et le massif préalpin qui constitue son périmètre est soumis à une triple influence climatique : montagnarde, continentale et méditerranéenne. Ce mélange d'influences climatiques participe largement à la richesse des milieux et des espèces rencontrés sur le territoire. A ce titre, un tiers du territoire du Parc est considéré comme un « point chaud » de la biodiversité régionale. Davantage de précisions figurent dans le diagnostic du territoire du Parc, réalisé à l'occasion de la révision de la charte: https://www.parc-du-vercors.fr/sites/default/files/actualites/Charte%20en%20r%C3%A9vision/2019_PNRV_Diagnostic_charte.pdf

L'équipe technique du Parc naturel régional du Vercors regroupe une petite cinquantaine d'agents de cultures techniques et d'horizons variés. La culture interne favorise la prise d'initiative, la transversalité et la responsabilisation, dans un cadre fixé par l'équipe d'élus.

Dans ce cadre et au sein d'un territoire d'exception, vous assurez l'encadrement et l'animation du service biodiversité, représentant environ 10 ETP et 12 personnes physiques, autour des missions suivantes : gestion des sites Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles, Atlas de la Biodiversité Communales, ressource en eau, gestion des conséquences de la présence du loup, trame verte et bleue...

Ce poste est une création, puisque précédemment les missions de responsable de service biodiversité et de conservateur de la réserve naturelle nationale des hauts plateaux du Vercors étaient fusionnées. Avec l'émergence de nouvelles missions au sein du service biodiversité, il a été décidé par les élus du Parc de créer un poste de responsable de service à plein temps pour la mise en œuvre de la nouvelle charte du Parc 2025-2040.

Vous êtes sous l'autorité hiérarchique du directeur et participez au comité de direction. Vous travaillez en lien étroit avec les autres responsables de service, et en particulier avec le conservateur de la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors, avec qui vous êtes co-responsable de la mise en œuvre de la stratégie biodiversité annexée à la charte du Parc. Concernant la relation aux élus, vous êtes en lien avec le Vice-Président en charge de la biodiversité.

Pour en savoir plus :

<https://www.parc-du-vercors.fr/une-institution>

ZOOM SUR... LA MISSION

Le responsable du service définit, soumet et coordonne la stratégie du service, en application de la charte du Parc et de la stratégie biodiversité annexée.

Il apporte son expertise technique et assure l'encadrement et l'animation de l'équipe placée sous sa responsabilité.

C'est une fonction de management intermédiaire essentielle au fonctionnement de l'équipe.

MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :

- Encadrer et animer l'équipe du service (10 ETP) au plan opérationnel :
 - Manage l'équipe (appui à la gestion des dossiers et des priorités, organisation des réunions de service, communication interne, suivi des activités et du plan de charge de travail de l'équipe, tenue des entretiens individuels, formation des nouveaux entrants...)
 - Supervise la gestion quotidienne du personnel du service (congrés, absences, ordres de mission)
 - Définit les fiches de postes et participe aux recrutements nécessaires pour le service
 - Participe, en lien avec le Directeur, à l'évaluation des personnes placées sous sa responsabilité
- Contribuer au fonctionnement interne du PNR :
 - Participe aux arbitrages financiers et techniques dans le champ d'activité du service
 - Contribue à l'élaboration des orientations stratégiques et à la programmation annuelle
 - Participe aux réunions de direction, groupes de travail interservices...
 - Peut encadrer ou coordonner des projets interservices
- Proposer la stratégie et conduire des projets du service :
 - Définit, soumet et met en œuvre la stratégie du service, conformément aux objectifs de la charte, en lien étroit avec la direction
 - S'assure de la bonne coordination des actions de son service avec les équipes de la réserve naturelle, co-pilote avec le conservateur de la réserve la mise en œuvre de la stratégie biodiversité
 - Prépare la programmation et le budget des activités de l'année N + 1 dans son domaine
 - Définit et met en œuvre les actions du service en lien avec son équipe, gère les priorités
 - Tient à jour les indicateurs d'évaluation de la charte dans le domaine de la biodiversité et en propose une analyse
 - Prépare et anime les relations partenariales dans son domaine d'intervention, sur le territoire et avec les partenaires supra (Etat, Région, Départements..)
 - Représente le Parc au sein de certaines instances
 - Coordonne l'animation de la commission biodiversité du Parc
 - Évalue les besoins en termes de moyens financiers pour son service, et recherche les financements en lien avec la Direction
- Piloter les dossiers émergents et proposer les conditions de leur pérennisation :
 - Est en veille et en démarche prospective pour développer les activités du service
 - Identifie le réseau d'acteurs sur le territoire et l'aide à définir les besoins en complément des autres partenaires
 - Redéfinit la stratégie du Parc pour mettre en œuvre les orientations proposées dans la charte en cours d'approbation, et comment elle s'articule avec celle des partenaires
 - Territorialise les enjeux, analyse leurs évolutions et noue les partenariats nécessaires
 - Recherche les financements à l'appui des actions, y compris des financements alternatifs
 - Peut mettre en œuvre certaines actions
 - Coordonne l'analyse de la connaissance de la biodiversité sur le territoire et en organise la restitution
 - Propose une stratégie pour les sujets aujourd'hui insuffisamment investis tels que la protection du patrimoine géologique, la restauration de sites hors espaces protégés, les partenariats avec les entreprises du territoire...

PROFIL ATTENDU

Savoirs

- ✓ Connaissance du fonctionnement des écosystèmes et des espèces
- ✓ Management : principes et outils
- ✓ Politique et acteurs de la biodiversité
- ✓ Connaissance du milieu montagnard
- ✓ Missions, enjeux, fonctionnement et organisation du PNR
- ✓ Environnement institutionnel et partenarial du PNR
- ✓ Organisation et fonctionnement des collectivités
- ✓ Outils d'organisation et de planification du travail
- ✓ Si possible, maîtrise des protocoles de suivi et de leur mise en œuvre

Savoir-faire

- ✓ Gestion et hiérarchisation des priorités
- ✓ Organisation et planification du travail
- ✓ Capacités de synthèse, d'analyse et de réflexion prospective
- ✓ Techniques d'accueil et de communication
- ✓ Capacité rédactionnelles
- ✓ Capacité à adapter son discours à son interlocuteur
- ✓ Capacité à expliquer et faire partager les exigences administratives

Savoir-être

- ✓ Sens du collectif : capacité d'écoute et goût du travail en équipe
- ✓ Grande disponibilité
- ✓ Capacité à travailler avec des élus et partenaires d'horizons divers
- ✓ Rigueur
- ✓ Capacité d'autonomie et d'organisation
- ✓ Esprit d'initiative
- ✓ Sens du contact
- ✓ Adaptabilité et réactivité

Organisation du travail :

Sous l'autorité hiérarchique du directeur.

Résidence administrative: Lans-en-Vercors

Type de contrat :

Poste permanent à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Grade : Ingénieur – catégorie A

Dans le cas où cet emploi ne pourrait être pourvu par un fonctionnaire, le Président du SM-PNRV pourra recruter un agent non-titulaire de droit public en application de l'article L332-8 2°. En cas d'agent recruté en qualité de non-titulaire, sa rémunération sera sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'ingénieur, en fonction de son niveau d'étude et de son expérience.

Formation :

Les candidats devront justifier d'un diplôme de niveau bac 5 et/ou d'une expérience significative en matière d'encadrement.

Permis B exigé.

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV détaillé à adresser à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vercors par **mail uniquement** à : rh@pnr-vercors.fr

La lettre de motivation et le CV doivent être enregistrés au format PDF avec la nomenclature suivante :

Nom_Prenom_Resp_biodiv_LM.pdf et

Nom_Prenom_Resp_biodiv_CV.pdf

Date limite de dépôt des candidatures :
25/10/2024

Entretiens prévus : **semaines 45 de 2024**

RÉFÉRENTS :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Olivier PUTOT, Directeur
olivier.putot@pnr-vercors.fr

Pour les aspects administratifs
rh@pnr-vercors.fr

